



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Projet de refondation du centre hospitalier de Bastia

Question orale n° 813

### Texte de la question

M. Michel Castellani alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur l'urgente nécessité de la refondation de l'hôpital de Bastia. Sept années de demandes se sont écoulées, de trop nombreuses requêtes auxquelles aucune réponse n'a été apportée et aucun projet n'a vu le jour. C'est pourquoi une sollicitation est à nouveau nécessaire quant à la réalisation de la refondation de l'hôpital de Bastia. Couvrant les besoins hospitaliers de 60 % de la population insulaire et d'environ 600 000 personnes pendant la période estivale, l'actuel hôpital, vétuste et saturé, ne peut plus accueillir de patients de manière pérenne et convenable. Ce contexte s'ajoute à un vieillissement démographique grandissant de la population corse, entraînant de surcroît une hausse de la demande en soins. Comme l'a établi le diagnostic architectural de l'hôpital en 2018, la structure fait face à une hyper-saturation du site et à une non-sécurisation limitant la bonne prise en charge des patients. Datant de 1985, la plupart des locaux de l'hôpital n'ont fait l'objet d'aucune rénovation. De ce fait, l'hôpital de Bastia nécessite une refondation complète afin d'assurer la sécurité de l'ensemble du personnel à travers une modernisation, ainsi qu'un élargissement de la capacité d'accueil, garantissant à tout patient un accès au site en temps et en heure et ce même en haute saison. Par ailleurs, le Conseil national d'investissement en santé (CNIS) a ouvert un dossier concernant l'hôpital de Bastia en 2022, resté sans conclusion, puis en mars 2024. Enfin, lors de sa visite en septembre 2023, le Président de la République Emmanuel Macron a formulé la volonté claire pour Bastia de disposer dans le courant des prochaines années d'un centre hospitalier totalement rénové, en capacité de pallier une demande en hausse et d'accueillir le pôle bastiais du futur CHU régional. Cette préoccupation est primordiale pour la Corse et l'ensemble de ses résidents et réitère le caractère impératif du développement des soins médicaux dans l'île et notamment en Haute-Corse. Ainsi, il lui demande si des avancées sur ce projet sont prévues.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Castellani](#)

**Circonscription :** Haute-Corse (1<sup>re</sup> circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 813

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé et prévention

**Ministère attributaire :** Santé et prévention

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 juin 2024](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juin 2024](#)

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Séance de QOSD annulée)